# 6 JE PREPARE LA PRODUCTION FINALE

**En respectant le droit d'auteur**

## Je prépare la bibliographie et la sitographie

### De quoi parle t-on ?

On appelle **BIBLIOGRAPHIE** et **SITOGRAPHIE** la liste des documents utilisés lors d'une recherche d'informations.

**Afin de respecter le droit d'auteur, elle doit obligatoirement accompagner tout travail de recherche d'informations.**
Elle est constituée de **références bibliographiques (=** ensemble d'éléments permettant **d'identifier** un document, de ne pas le confondre avec un autre).
Elle doit respecter des **règles de présentation** (= un modèle, une norme).

### Comment procéder ?

**1- A partir du portail documentaire e-sidoc, accessible depuis votre session Eclat :**

Lancez la recherche. Une fois que vous avez sélectionné un document, cliquez sur Citer

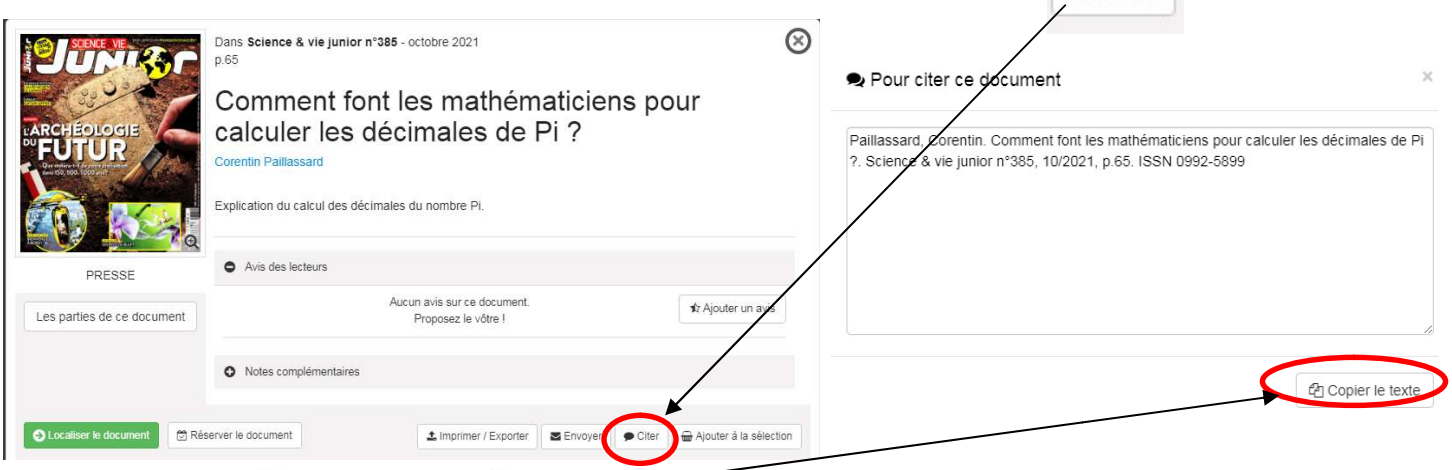


Puis cliquez sur Copier le texte et collez la référence bibliographique dans votre bibliographie ou sitographie.

2- A partir de l'**éditeur de bibliographie** disponible sur le portail e-sidoc du lycée Dumaine, accessible depuis votre espace personnel d'Éclat.

- ⇨ Rendez-vous sur le portail e-sidoc
- ⇨ Cliquez sur : **Apprendre à** : puis cliquez sur **Citer ses sources**

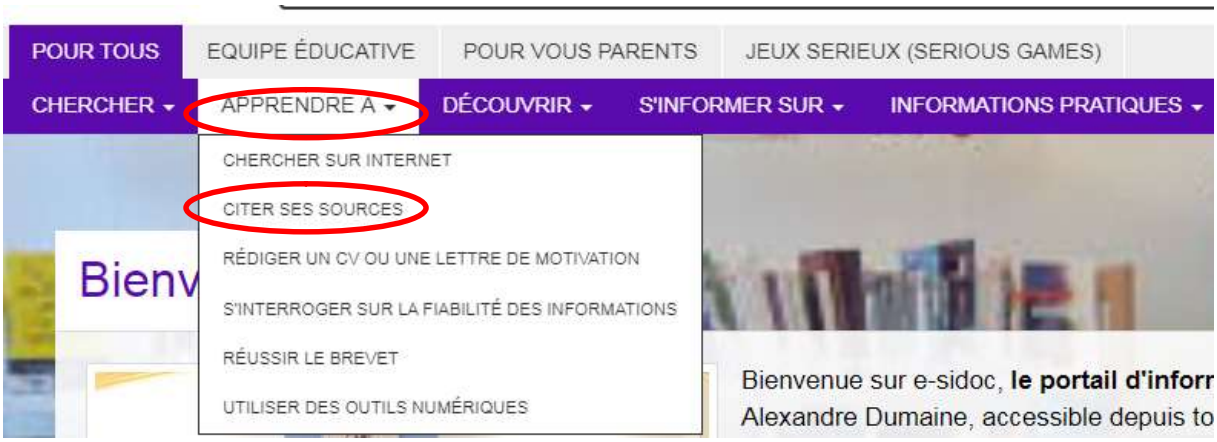

**1 - Choisissez le type de document à citer.**

(•) Livre ( ) Chapitre ( ) Article de périodique (journaux, revues) ( ) Page internet

**2 - Remplissez les champs suivants puis cliquez sur "Générer" :**

(Passez la souris sur les champs pour avoir plus d'informations)

| | | |
|---|---|---|
| NOM de l'auteur | Prénom de l'auteur | Titre du livre |
| Titre du périodique | Nom du site w eb | éditeur |
| Titre du chapitre | Titre de l'article | Date de publication |
| Date de consultatio | Numéro | Nombre total de pag |
| Pagination | Adresse URL | Titre de la page w e |

**3 - Copiez et collez dans votre bibliographie la référence bibliographique ci-dessous :**

## Présentation à respecter :

**LIVRE :**

**AUTEUR, Prénom. *Titre du livre*. Editeur, année d'édition. Pages. Collection.**

**ARTICLE de PERIODIQUE :**

**AUTEUR, Prénom. Titre de l'article. *Titre du périodique*, date, numéro, pages.**

**PAGE DE SITE INTERNET :**

**AUTEUR du site, Prénom. *Nom du site [en ligne]*. Nom de l'éditeur, date de publication, date de mise à jour [date de consultation]. Titre de la page. Disponible sur : adresse de la page.**

## Trouver l'AUTEUR : il faudra le mettre en majuscules

| Support | Où chercher ? |
|---|---|
| Livre | Sur la première de couverture ou sur les premières pages du livre |
| Article de périodique | A côté du titre, en début ou en fin d'article, éventuellement dans le sommaire du |

| | |
|---|---|
| | périodique |
| Site internet | Chercher d'abord sur la page, car il peut s'agir d'un article signé par un auteur.<br>S'il n'est pas noté sur la page, chercher dans les rubriques «Mentions légales», «A propos», «Qui sommes-nous», «Nous contacter...». |

## Trouver le TITRE : il faudra le mettre en italique

| Support | **Où chercher ?** |
|---|---|
| Livre | Regarder sur la page de titre, au tout début du livre (page sur laquelle ne figure que cette information)<br>ou à défaut sur la page de couverture.<br>Si le titre de la couverture et celui de la page de titre sont légèrement différents, il faut prendre celui de la page de titre.<br>S'il y a un titre et un sous-titre, les séparer par deux points. |
| Article de revue | Regarder à la page de l'article (le titre peut être légèrement différent de celui qui se trouve sur la une du magazine ou dans le sommaire) |
| Site internet | Nom du site : aller sur la page d'accueil ou dans les mentions légales |

## Trouver l'EDITEUR :

| Support | **Où chercher ?** |
|---|---|
| Livre | Regarder sur la page de couverture ou sur les premières pages du livre ; à défaut sur la dernière. |
| Revue | NON CONCERNE |
| Site internet | Regarder dans les mentions légales, ou les rubriques « Qui sommes-nous », « à propos », « contact »... |

## Trouver la DATE de PUBLICATION :

| | |
|---|---|
| Livre | Au début ou à la fin du livre. Choisir la date de publication la plus récente ; ne mettre que l'année.<br>Ex. : 2012 (et non mars 2012) |
| Article de revue | Mettre la date de parution du périodique telle qu'elle apparaît sur le périodique.<br>Ex : 29 mars 2012 / septembre-octobre 2012 / janvier 2012 |
| Site internet | Elle correspond pour un site Internet à la date de mise en ligne du site.<br>Elle peut se trouver sur la page consultée : mis en ligne le / mise à jour le, ou à défaut chercher dans les mentions légales la date de création du site. |